

Fiche projet Médecin généraliste à exercice partagé Ville-établissement de santé

Cette fiche projet s'inscrit dans le cadre du volet 1 de la mesure « 400 postes de Médecins généralistes dans les territoires prioritaires (Instruction N°DGOS/DIR 2019 du 30/01/2019)

| Structure ambulatoire | Etablissement de santé |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maison de Santé de Saint Marceau 3 bis rue Honoré d'Estienne d'Orves 45100 Orléans Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire : Mme Marie PIQUARD, Coordinatrice. marie.piquard@mstpstmarceau.fr , 02.46.91.07.35 – 06.60.43.41.58 | Centre hospitalier régional d'Orléans 14, avenue de l'hôpital – CS 86709 – 45067 ORLEANS CEDEX 2 Responsable de service : Dr Elise MONGEOIS Contact : Monsieur LEBRERE, directeur des affaires médicales et de la recherche T°02 38 74 42 01 antoine.lebrere@chr-orleans.fr |

Entre MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE SAINT MARCEAU - ORLEANS

- Représenté par : Docteur Laurence Lallement, Docteur Virginie Martailié, Docteur Zéliha Koçak, gérantes associées
- SIRET : 833 865 199 RCS Orléans
- Adresse : 3 bis rue Honoré d'Estienne d'Orves 45100 Orléans
- Structure libérale ambulatoire : MSP Saint Marceau
- Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire : Marie Piquard, coordinatrice, marie.piquard@mstpstmarceau.fr, 02.46.91.07.35 – 06.60.43.41.58

Description de la structure ambulatoire

La MSP Saint Marceau a ouvert le 2 janvier 2019 au cœur du quartier d'Orléans Saint Marceau dans un bâtiment rénové de 730 m. Locaux en RDC accessibles aux PMR.

Les professionnels de l'équipe sont composés de 4 médecins généralistes (dont un maître de stage), 1 gynécologue, 1 rhumatologue, 2 kinésithérapeutes, 2 infirmières, 1 infirmière Asalée, 1 médecin échographiste, 3 sages-femmes (dont 2 spécialisées en échographie), 1 gynécologue spécialisée en allaitement, 1 psychologue et 1 sophrologue.

Les secrétariats sont partagés (2 pôles). Le logiciel de coordination est MLM (Groupe Cegedim).

Une salle d'urgence, une cuisine et une grande salle de réunion équipée complète la structure.

Structure juridique : SISA Saint Marceau
Coordinatrice à mi-temps

Description du territoire et positionnement de la structure ambulatoire dans son territoire

Source : Projet de Santé MSP Saint Marceau (2018)

Le quartier Saint Marceau recense **22 519 habitants** (population légale au 1er janvier 2012, source : INSEE) soit presque 20% de la population de la ville d'Orléans. C'est **le plus important quartier de la ville, et en nombre d'habitants et en étendue** (près de 5 km de l'extrême Nord à son extrême sud). Il représente à lui seul 11 IRIS INSEE (ilots Regroupés pour l'Information Statistique) sur les 44 que comptent la ville dont 3 partiellement sur le quartier. Du fait de sa surface et de l'étendue du quartier, **la structure de la population est très diverse**. La part des 75 ans ou plus peut ainsi varier de 4,71% dans l'IRIS Fiacre-Chenault à 19,52% dans l'IRIS Cigogne (qui recense les 2 structures d'accueil pour personnes âgées du quartier). La moyenne des personnes âgées des IRIS du quartier reste inférieure à la moyenne nationale, aux alentours de 17%. **Ce chiffre est cependant à relativiser, la part des 60-74 ans dans l'ensemble des IRIS du quartier étant supérieure à la moyenne nationale.**

Les femmes représentent 58,6 % dans l'IRIS Mouillère-Dauphine et tous les IRIS du quartier ont une population féminine supérieure à la moyenne nationale. **Ce chiffre est à rapprocher du nombre de familles monoparentales, essentiellement féminines sur le quartier.**

Le nombre moyen de demandeurs d'emploi des IRIS du quartier reste conforme aux moyennes nationales (10%).

Le taux d'allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus est de 38,6 % (source CAF).

Concernant l'habitat, les quartiers proches de la Loire concentrent les zones les plus denses, le reste du quartier étant essentiellement pavillonnaire

Un foyer-logements, géré par l'association Arefo (Loi 1901) est situé rue Saint Marceau, à environ 300 mètres de la MSP.

Un quartier particulier au sein du quartier Saint Marceau : Le quartier Dauphine

Ce quartier, un IRIS INSEE à lui seul, est l'un des 10 quartiers prioritaires inscrits dans le Contrat de Ville (décret du 30-12-2014) signé fin 2014.

Même si sa surface et sa population (1 520 habitants en 2014 soit 7% de la population du quartier) restent faibles au regard de l'ensemble du quartier Saint Marceau, le quartier Dauphine semble concentrer nombres de difficultés.

Son tissu urbain dense sur une aire resserrée (100 % de logements collectifs sociaux gérés par 2 bailleurs sociaux : France Loire et Les résidences de l'Orléanais) et **sa structure géographique enclavante** (2 rues seulement « accèdent » au reste du quartier) en font un îlot à part, peu ouvert sur le reste du quartier, **ceci malgré une position stratégique du quartier en termes de proximité avec le cœur de la ville et de l'Agglo.**

Partenariats mis en place dans la MSP

Universitaires

Un partenariat est d'ores et déjà initié avec le Collegium Sciences et techniques – Pôle STAPS de l'Université Paris-Sud-Université d'Orléans pour l'accueil d'étudiants APA en alternance au sein de la MSP.

Projet MIDELCA : projet de recherche clinique, visant la prévention et la promotion de la santé, portant sur l'évaluation des effets sur le fœtus et sur le nouveau-né allaité de consommations modérées de cannabis en partenariat avec le Pr Raphaël SERREAU, Professeur de Recherche Clinique à l'Institut Léonard de Vinci à Paris. Chef de service de Médecine Préventive «

PARADICT-O » Orléans Métropole, Pharmacologue Unité INSERM Psycomadd, CHU Paul Brousse à l'Université Paris Sud et le Dr Samira DJEZZAR, CEIP-A (centre d'évaluation et d'informations sur la pharmacodépendance et d'Addictovigilance) d'Ile de France Val de Loire, GH Lariboisière Fernand-Widal.

Autres MSP de l'agglomération

MSP Liliane Coupez, Orléans quartier Argonne

MSP Simone Veil, Orléans Quartier La Source

MSP Orléans Centre (Rédaction du projet de santé en cours – Ouverture 2019)

MSP Maison des longues Allées Saint Jean de Braye

MSP des Chaises à Saint Jean de la Ruelle

MSP La Présentation à Fleury les Aubrais

Autres partenaires :

CLIC, MAIA, CCAS, MDPH, PMI, HAD, SSIAD

Le GHT du Loiret t CHRO

CPTS'O : Tous les professionnels de santé de la MSP sont membres de la CPTS Orléanaise et participent activement aux groupes de travail mis en place, en particulier le groupe de travail sur les lombalgies, la périnatalité et le sevrage tabagique. Cette volonté représente un atout majeur pour la MSP en termes de dynamisme professionnel.

Source : Projet de Santé MSP Saint Marceau (2018)

Projet médical de la structure ambulatoire

Le projet médical de la MSP Saint Marceau s'articule autour de 3 thématiques majeures :

Un pôle **GÉRIATRIE** avec une prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées ;

Un pôle **SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT (Gynécologie-Obstétrique)** avec une promotion de la santé de la femme ;

Un pôle **PATHOLOGIES CHRONIQUES** avec prévention des facteurs de risques cardiovasculaires.

Ces thématiques vont s'appuyer sur **Un exercice pluri-professionnel de 1er recours ET des consultations de spécialistes .**

Les gynécologues-obstétriciens, Docteur Parvine Bardon et Docteur Claire Kingué participent à ce projet avec la volonté de mettre en place **un plan de promotion de la santé de la femme** dans le cadre d'un pôle gynécologie-obstétrique : préparation à la naissance et apprentissage de la parentalité, sevrage tabagique et autres toxiques chez la femme enceinte, nutrition de la femme enceinte, contraception, prévention des cancers (ETP frottis, atelier octobre rose). Elles pourront assurer la prise en charge des IVG médicamenteuses en ambulatoire.

Les échographistes Docteur Françoise Poisson, Docteur Zéliha Koçak ainsi que les 2 sages-femmes échographistes, Monsieur Alessio Lazzaris et Mathieu Réau envisagent **la surveillance échographique obstétricale des femmes enceintes et l'aide de l'imagerie au dépistage des cancers**. Une troisième sage-femme, Madame Stéphanie Givélet proposera un suivi des grossesses et une préparation à l'accouchement.

Le projet de santé est centré sur 3 éléments essentiels :

Une meilleure organisation des soins ; une vision globale de la santé : concertation pluridisciplinaire autour d'un patient acteur **dans un contexte de santé publique** (volet prévention, ETP) et **une amélioration des pratiques**

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | <p>individuelles se rapprochant des bonnes pratiques. Dans le cadre d'un exercice coordonné, les professionnels de santé mettront en œuvre des modalités, à la fois sur la prévention et le suivi des patients, avec l'élaboration de protocoles de coopération (protocoles Asalée).</p> |
| <p>Contribution attendue du médecin à la mise en œuvre de ce projet médical</p> | <p>Prise en charge des pathologies chroniques (diabète et obésité) de la MSP Travail en collaboration avec les médecins généralistes déjà présents dans la MSP Travail en collaboration avec l'infirmière Asalée Travail en collaboration avec l'équipe de professionnels de santé paramédicaux dans le cadre des protocoles déjà élaborés dans la MSP Participation aux réunions RCP pluri professionnelles</p> <p>Amélioration des relations ville-hôpital Renforcement/Intégration des parcours de soins liés à ces pathologies Prise en charge nutritionnelle d'une partie des patients du CHRO dans la MSP.</p> |
| <p>Modalités de rémunération</p> | <p>Exercice libéral à 40% ou 50%</p> |

Et CENTRE HOSPITALIER REGIONAL D'ORLEANS

- Représenté par : Olivier BOYER, directeur général
- Adresse : 14, avenue de l'hôpital – CS 86709 – 45067 ORLEANS CEDEX 2
- Responsable du service : Dr Elise MONGEOIS

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Description de l'ES</p> | <p>Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO) est un établissement de 1300 lits et 500 lits d'EHPAD et SLD. Reconstitué entièrement en 2015, il regroupe toutes ses activités médicales sur un seul site ce qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique. Il est doté des techniques médicales les plus modernes. Il assure tant des missions de proximité qu'une offre de soins de recours. Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret (GHT 45), il développe des liens étroits avec les établissements publics du département mais aussi avec la médecine de ville, avec laquelle il souhaite développer ses liens</p> |
| <p>Projet d'établissement (éléments relatifs à l'articulation avec la ville)</p> | <p>Le projet d'établissement du CHRO a pour objectif de renforcer et d'affirmer sa politique d'ouverture sur son territoire, notamment en développant les liens avec les praticiens libéraux et en améliorant la relation ville-hôpital. A ce titre, le CHR a pour ambition d'améliorer la fluidité des parcours patients en facilitant notamment les hospitalisations directes et en améliorant le circuit de l'information médicale, en développant de nouveaux outils numériques (par l'implication dans le développement de la plateforme régionale de service numériques et de partage de données), en favorisant la communication entre les praticiens libéraux et les praticiens de l'hôpital, en maintenant l'organisation annuelle du forum ville-hôpital.</p> <p><i>Région CVDL en pénurie de médecins libéraux généralistes et spécialistes, face à une problématique de santé publique croissante et prépondérante aussi bien pour le diabète (prévalence 5-6%) que l'obésité (prévalence supérieure à la moyenne nationale, à 17%)</i></p> |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Description du service de rattachement du médecin au sein de l'ES</p> | <p>Le poste est attaché au service d'endocrinologie-diabétologie-nutrition du CHR d'Orléans mais son périmètre d'intervention concerne aussi le service de chirurgie viscérale et digestive.</p> <p>Service à forte consultation en diabétologie et nutrition (obésité), 14 lits d'hospitalisation conventionnelle pour les diabétiques avec complication aiguë, 6-10 lits d'HDJ pour la prise en charge de l'obésité médicale et surtout chirurgicale, programmes validés ARS d'ETP en Nutrition et Diabétologie, équipe pluri-disciplinaire et travail en transversal avec chirurgiens viscéraux (chirurgie bariatrique) et psychiatres</p> <p>Le CHR dispose d'un Spécialisé de l'Obésité</p> |
| <p>Description de l'activité qui sera confiée au médecin au sein de l'établissement</p> | <p>Poste proposé à 40, 50 % en fonction du choix du praticien et de la part exercée en ambulatoire.</p> <p>Nutrition : suivi nutritionnel des patients opérés en chirurgie bariatrique au sein du service de chirurgie viscérale et endocrinienne. Le suivi de la prise en charge nutritionnelle d'une partie des patients pourra être assuré par le médecin généraliste en cabinet de ville.</p> <p>Diabétologie : participation à l'activité de consultation en diabétologie pour des profils patients pouvant relever de la médecine de ville (travail en collaboration avec les praticiens endocrinologues du CHR d'Orléans).</p> |
| <p>Rémunération</p> | <p>Rémunération sur la base d'un contrat de praticien contractuel (au minimum échelon 2 soit 1700€ nets environ à mi-temps, négociation possible en fonction de l'expérience du candidat).</p> |

Contacts

Etablissement de santé : Monsieur LEBRERE, directeur des affaires médicales et de la recherche, 02 38 74 42 01 – antoine.lebrere@chr-orleans.fr

Structure ambulatoire : MSP Saint Marceau : Madame Marie PIQUARD, coordinatrice, 3 bis rue Honoré d'Estienne d'Orves 45100 Orléans, 02.46.91.07.35 – marie.piquard@mspstmorceau.fr

ARS Centre Val de Loire, Délégation départementale du Loiret